



Protection contre la fraude à l'investissement

Quatre signes de fraude à l'investissement

- 1. Promesses de rendements élevés avec peu ou pas de risque** – en général, les investissements à haut risque offrent des rendements potentiels plus élevés, et les investissements à faible risque offrent des rendements plus faibles.
- 2. Les bons tuyaux et les renseignements privilégiés** – Les sources de « bons tuyaux » ou de « renseignements privilégiés » n'ont pas vos intérêts à cœur. Si le conseil est faux, vous perdrez votre argent en y donnant suite. S'il s'agit vraiment de renseignements privilégiés concernant une entreprise publique, il serait illégal d'agir en fonction de ces renseignements en vertu des mesures sur les transactions d'initié.
- 3. Pression pour acheter** – Les escrocs utilisent souvent des tactiques de vente sous pression parce qu'ils veulent obtenir votre argent et passer ensuite à d'autres victimes.
- 4. Non inscrit pour vendre des placements** – En général, toute personne qui vend des titres ou qui fournit des conseils en matière de placements doit s'inscrire auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières de sa province.

Quatre façons d'éviter la fraude à l'investissement :

- 1. Prenez le temps de prendre une décision en connaissance de cause** – Si le placement est légitime, vous ne devriez pas avoir à investir sur le coup.
- 2. Faites des recherches pour comprendre les risques et les frais éventuels** – Assurez-vous de savoir comment fonctionne l'investissement et comment il s'inscrit dans vos objectifs financiers.
- 3. Obtenez un deuxième avis** – Auprès d'un représentant financier inscrit, d'un avocat ou d'un comptable, ou communiquez avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) au **1 877 785 1555**.
- 4. Faites une vérification des antécédents** – Vérifiez l'état d'inscription de votre représentant financier auprès de la CVMO ou utilisez notre outil de recherche en ligne à **VérifierAvantDInvestir.ca**.

Apprenez-en davantage sur le site [GerezMieuxVotreArgent.ca](https://www.gerezmeuxvotreargent.ca)

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
20, rue Queen Ouest, 22^e étage, Toronto ON, M5H 3S8
Tél : 1-877-785-1555 Courriel : inquiries@osc.gov.on.ca

